



OFFICE NATIONAL DE L'ETAT CIVIL  
ET DE L'IDENTIFICATION

**CAHIER DES CHARGES RELATIF A LA SELECTION D'UN  
PRESTATAIRE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE  
TECHNIQUE ET FONCTIONNELLE DES INFRASTRUCTURES ET  
DES EQUIPEMENTS DES 18 CENTRES D'ETAT CIVIL EN VUE  
DE LEUR REHABILITATION POUR LE COMPTE DE L'ONECI.**

Date limite de réception des offres : 26/01/2026 à 15H00 MN GMT

**SOMMAIRE**

<b>I.    OBJET.....</b>	<b>2</b>
<b>II.   SERVICES ATTENDUS .....</b>	<b>2</b>
<b>III.   DISPOSITIONS PARTICULIERES .....</b>	<b>3</b>
<b>IV.   LIVRABLES.....</b>	<b>4</b>
<b>V.   CONSIDERATIONS GENERALES .....</b>	<b>4</b>
6.1 Allotissement .....	4
6.2 Régime des prix .....	5
6.3 Conditions et modalités de paiement.....	6
6.4 Connaissance des conditions de travail .....	6
6.5 Présentation des offres.....	6
6.6 Contenu des offres .....	7
6.7 Critères d'évaluation des offres.....	7
6.8 Dépôt des offres.....	7
6.9 Examen des offres .....	7
6.10 Compléments d'informations.....	8
<b>ANNEXE .....</b>	<b>9</b>

## I. OBJET

La Direction Générale de l'ONECI dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Etat Civil et de l'Identification, envisage la réalisation d'une étude technique et fonctionnelle de l'état actuel des infrastructures et des équipements des 18 centres d'Etat Civil, en vue d'améliorer leur condition d'accueil, leur fonctionnalité et leur performance opérationnelle. Cette opération s'inscrit dans une démarche de fournir une base de données technique et décisionnelle fiable, issue d'un diagnostic complet et documenté des centres d'état civil.

A cet effet, elle a élaboré des lignes directrices à suivre dans le cadre de la sélection d'un prestataire spécialisé dans la réalisation d'une étude technique et fonctionnelle de l'état actuel des infrastructures et équipements des 18 centres d'Etat Civil.

Le présent cahier des charges a pour objet la définition des conditions de soumission à l'appel d'offres relatif à la sélection d'un prestataire pour la réalisation d'une étude de l'état actuel des infrastructures et des équipements des 18 centres d'Etat Civil.

## II. SERVICES ATTENDUS

L'ONECI invite les soumissionnaires à proposer leurs meilleures offres pour réalisation d'une étude de l'état actuel des infrastructures et des équipements des 18 centres d'Etat Civil.

Les prestations attendues sont les suivantes :

- Elaborer un planning d'intervention détaillé précisant la durée et les échéances de chaque phase ;
- Réaliser des rapports pathologiques pour chaque centre
- Elaborer pour chaque centre une fiche de synthèse comprenant le diagnostic technique, la hiérarchisation des centres prioritaires et les solutions proposées ;
- Se rendre physiquement dans chacun de 18 centres d'état civil pour procéder aux relevés pathologiques complets des bâtiments et équipements ;
- Identifier et documenter les dégradations observées ;
- Réaliser un inventaire exhaustif des équipements et mobiliers ;
- Prendre des photographies géoréférencées pour appuyer les constats ;
- Evaluer la structure, la fonctionnalité, et la sécurité des bâtiments ;
- Evaluer la conformité des installations aux normes techniques en vigueur ;
- Fournir des propositions de réhabilitation et d'aménagement ;
- Estimer le coût prévisionnel des travaux de réhabilitation pour chaque centre, ventilé par poste
- Elaborer un tableau des nomenclatures indiquant la nature et la liste des équipements que le prestataire prévoit mobiliser dans le cadre de la mission de relevé pathologique ;

### III. DISPOSITIONS PARTICULIERES

Le prestataire devra garantir la confidentialité absolue de toutes les informations collectées pendant et après la mission. Les données collectées issues des relevés pathologiques qu'elles concernent les bâtiments, les équipements, les installations techniques, ou les informations administratives, devront être traitées avec le plus haut niveau de discréetion. Il s'engagera à ne divulguer aucune information à des tiers sans une autorisation écrite préalable de la Direction Générale de l'ONECI.

Sur le plan technique, le prestataire devra utiliser exclusivement des équipements, ou tout autres outils compatibles avec les systèmes existants de l'ONECI. Les formats de fichiers livrés devront être standards et facilement exploitables par les services internes de l'ONECI sans nécessité de conversion. Les données et rapports transmis devront être clairs, et aisément consultables, permettant d'assurer la précision des diagnostics techniques et la traçabilité des constats effectués dans les différents centres.

Le prestataire devra soumettre avant le démarrage de la mission un chronogramme détaillé précisant les étapes, les ressources mobilisées et les échéances intermédiaires.

Compte tenu de la répartition géographique des 18 centres d'état civil sur l'ensemble du territoire national, le prestataire devra assurer et organiser les déplacements nécessaires de ses équipes de manière à assurer une couverture complète du territoire national. Ces déplacements devront être coordonnés avec la Direction de la Logistique et des Ressources Humaines dans le respect des procédures internes de l'ONECI.

Le projet devra être réalisé en tenant compte des critères suivants :

- Qualité, compétences, expertise des ressources humaines :
- Un cabinet ou bureau d'études enregistré et justifiant d'une expérience avérée dans le diagnostic technique, la réhabilitation des ouvrages ;
- Des attestations de bonne exécution (03) ou tout autre document d'au moins 03 expériences similaires réussies dans le domaine des études techniques ou de réhabilitation ;
- Un cabinet doté de 03 années d'expérience dans le domaine des études techniques ou de réhabilitation.
- Le personnel clé est composé comme suit :
  - \* Un chef de mission / Coordinateur technique : ingénieur avec au minimum 05 ans d'expérience dans les études ou diagnostics d'infrastructures.
  - \* Un expert en Génie civil ou bâtiment : au moins 03 années d'expériences dans le diagnostic technique ou la réhabilitation d'ouvrages
- Rigueur méthodologique.
- Fiabilité des données.
- Respect des délais.
- Conformité technique : utilisation d'outils et de formats compatibles avec les systèmes internes de l'ONECI.
- Sécurité et confidentialité des données recueillies.
- Qualité des livrables.
- Coordination et capacité opérationnelles avec un personnel expérimenté

- Capacité logistique : disponibilité des moyens matériels nécessaires.

#### IV. LIVRABLES

Le Soumissionnaire devra fournir à l'ONECI un ensemble de livrables complets, structurés et exploitables, reflétant fidèlement les constats issus de la mission pour chacun des 18 centres d'état civil. Ce document devra permettre à la Direction Générale de l'ONECI d'avoir une vision claire, précise, actualisée et documentée de la situation réelle des centres d'état civil, tout en les aidant à pourvoir prendre des décisions éclairées en matière de réhabilitation, de planification budgétaire et d'amélioration des conditions de service.

Chaque centre devra faire l'objet d'un rapport pathologique individuel de manière méthodique :

- Les caractéristiques générales du centre (localisation, superficie, typologie des bâtiments etc.) ;
  - Les constats détaillés issus des relevés pathologiques ;
  - Une analyse technique et fonctionnelle et sécuritaire des bâtiments de chaque bâtiment et installation ;
  - Des propositions concrètes de réhabilitation, d'aménagement et de besoins en équipement ;
  - Une estimation budgétaire détaillée des travaux à réaliser, ventilée par poste, par nature d'ouvrage et par catégorie de travaux ;
  - Un reportage photographique illustrant les principaux constats.
- En complément, le prestataire devra produire un rapport général de synthèse consolidant l'ensemble des résultats et diagnostic des 18 centres d'état civil.

Le prestataire devra remettre les livrables suivants :

- Une estimation détaillée du coût des prestations proposées par lot, en francs CFA HT ;
- Un planning d'exécution des travaux ;

#### V. CONSIDERATIONS GENERALES

Toute offre ne répondant pas explicitement aux exigences du présent document cadre, sera rejetée pour non-conformité.

Aucune réclamation ne pourra être faite à l'ONECI, quant à la justification de ses choix lors de l'adjudication.

##### 6.1 Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué d'un (01) lot indépendant suivant dont les prestations sont décrites ci-après :

N° des lots	Désignation
Lot Unique	Réalisation complète de l'étude technique et fonctionnelle des infrastructures et équipements des 18 centres d'état civil en vue de leur réhabilitation

- **LOT UNIQUE** : Réalisation complète de l'étude technique et fonctionnelle des infrastructures et équipements des 18 centres d'état civil en vue de leur réhabilitation

Le titulaire du présent lot aura à sa charge de réaliser les travaux dont la consistance est la suivante :

- Planifier et organiser le déploiement opérationnel des équipes dans les 18 centres d'état civil définies pour effectuer les relevés pathologiques complets :
  - Observer, documenter et photographier les dégradations constatées ;
  - Evaluer l'état général des bâtiments, installations techniques et équipements ;
- Procéder au diagnostic technique et fonctionnel en renseignant pour chaque centre :
  - Les causes probables des dégradations et leur impact sur la durabilité des ouvrages ;
  - Une proposition des mesures correctives adaptées à chaque type de défaillance constatée.
- Identifier les besoins en réfection, aménagement et rééquipement ;
- Formuler des propositions de réhabilitation hiérarchisées ;
- Réaliser une estimation financière des travaux à entreprendre ;
- Produire un rapport final pathologique et une présentation de synthèse.
- Fournir l'ensemble des rapports individuels de chaque centre et du rapport général sous format papier et numérique ;
- Transmettre les fichiers dans des formats standards exploitables.

Le soumissionnaire doit assurer le suivi des prestations susvisées en coordonnant l'exécution de la réalisation des travaux décrits dans le présent cahier des charges, jusqu'à la réception définitive des livrables.

Les prestations se feront toutes suggestions ; le soumissionnaire devra proposer sa meilleure offre technique, conformément aux besoins de base formulés dans le présent cahier des charges.

## 6.2 Régime des prix

L'Entrepreneur est sensé s'être rendu sur les lieux, et de ce fait, accepte toute difficultés qu'il pourra rencontrer. Le prix remis par l'entreprise est un prix GLOBAL et FORFAITAIRE. Il ne saurait être question de quelques travaux supplémentaires que ce soit en cours de travaux.

En conséquence, les entreprises sont invitées à prendre en compte tous les aléas signalés, à avertir l'ONECI en cas d'imprécision ou d'omission pouvant entraîner une incidence financière quelconque et, avant la remise des offres.

Les prix des prestations devront être établis sous la forme d'une pro-forma, en francs CFA.

## 6.3 Conditions et modalités de paiement

L'ONECI se libérera des sommes dues au titre du présent marché, comme ci-après détaillé, par virement ou par chèque, sur la base d'une facture correspondant au montant exigible, accompagnée de tout document attestant de l'exécution et de la validation des prestations effectuées :

- 50% à l'exécution des prestations attestée par la remise du rapport provisoire

- 50% à la livraison du rapport définitif ;

#### **6.4 Connaissance des conditions de travail**

En faisant acte de candidature, le soumissionnaire reconnaît :

- avoir pris connaissance de la nature du marché, des prestations qui en découlent, ainsi que des contraintes y afférentes, sur la base desquelles il a fixé le prix global forfaitaire et non révisable ;
- être inscrit au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) et en règle vis- à-vis de la législation sociale, administrative et fiscale qui lui est applicable ;
- engager sa responsabilité en cas de carence, d'erreur ou d'omission portant sur les informations données à l'ONECI dans le cadre de sa soumission au marché.

#### **6.5 Présentation des offres**

Les offres seront présentées en quatre (04) exemplaires physiques dont 01 original, 03 photocopies et un (01) autre exemplaire sur support numérique (clé USB), rangés dans une enveloppe fermée et scellée en indiquant les offres techniques et financières pour chacun des lots susvisés.

Il devra être écrit sur l'enveloppe, sous peine de nullité

: Au coin supérieur gauche :

**" APPEL D'OFFRES PORTANT SUR LA SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE TECHNIQUE ET FONCTIONNELLE DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS DES 18 CENTRES D'ETAT CIVIL EN VUE DE LEUR REHABILITATION POUR LE COMPTE DE L'ONECI ".**  
*(A n'ouvrir qu'en commission de dépouillement)*

Au centre :

**Agence ONECI Angré 8ème tranche, Direction des Affaires Juridiques et des Marchés, Service Achats Marchés, Bâtiment B1 : email : achats.services@oneci.ci.**

Le respect de la présentation des offres techniques et financières, par lot, est requis sous peine de nullité de la soumission des entreprises.

L'offre devra répondre à toutes les préoccupations exprimées dans les conditions générales, ainsi que dans les spécifications techniques du présent cahier des charges.

## 6.6 Contenu des offres

L'offre technique devra obligatoirement inclure tous les renseignements nécessaires à sa bonne évaluation, notamment :

- La présentation générale du prestataire ;
- Le registre de commerce
- La DFE ;
- La présentation globale du projet faisant ressortir l'état des lieux ;
- Le plan et le chronogramme d'exécution des travaux ;
- La liste des principaux clients ou références dans le domaine y compris O3 ABE ;
- L'effectif et les curriculums vitae de la composition des principaux intervenants et responsables clés ;
- Un devis des prestations d'inventaire à réaliser ;

L'offre financière comportera :

- Une lettre de soumission par lot ;
- Une proposition financière relative à la réalisation et à l'exécution des prestations.

L'offre financière devra être présentée sous forme détaillée par prestation et par poste.

L'offre financière dans une enveloppe distincte élaborée TTC et faisant ressortir le coût de chaque prestation et la part réservée à la main d'œuvre.

Le soumissionnaire accepte tacitement le principe de réajuster certains éléments de sa proposition de sorte à adapter le projet retenu aux ressources, au contexte et à l'environnement souhaités par l'ONECI.

## 6.7 Critères d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- La conformité de l'offre technique aux prestations demandées ;
- Les références dans le domaine de la maîtrise d'œuvre ;
- Le planning d'exécution global et détaillé des travaux d'inventaire jusqu'à leur réception ;
- La pertinence de l'offre financière.

## 6.8 Dépôt des offres

**Les offres doivent être déposées Agence ONECI Angré 8ème tranche, Direction des Affaires Juridiques et des Marchés, Service Achats Marchés, Bâtiment B1.**

## 6.9 Examen des offres

L'examen des offres sera effectué par une Commission désignée à cet effet par l'ONECI. La procédure d'évaluation des offres par la commission s'établit comme suit

### Phase 1 : Dépouillement des offres

Il s'agit lors de cette phase de s'assurer de la complétude, conformité et validité des dossiers demandés tant sur le plan administratif, technique que financier.

### Phase 2 : Evaluation des offres techniques

L'offre technique sera notée sur 70 points. La note minimale devant permettre l'ouverture du

pli financier de l'entreprise est fixée à 40.

La meilleure offre sera choisie en tenant compte de la note obtenue à l'issue de l'évaluation technique et du montant de l'offre de prix.

#### 6.10 Compléments d'informations

Pour obtenir des renseignements destinés à une meilleure appréciation du dossier d'appel d'offres, les soumissionnaires peuvent adresser leur requête :

- Soit à l'Agence ONECI Angré 8ème tranche, Direction des Affaires Juridiques et des Marchés, Bâtiment B1
- Soit par messagerie électronique à l'adresse [achats.services@oneci.ci](mailto:achats.services@oneci.ci).

Les demandes de compléments d'informations devront être formulées par écrit, huit (08) jours calendaires au plus tard, après la date de lancement de l'appel d'offres.

Les réponses y apportées, le cas échéant, seront communiquées à l'ensemble des soumissionnaires.

Par ailleurs, l'ONECI se réserve le droit de communiquer des informations complémentaires au dossier d'appel d'offres, au plus tard, huit (08) jours calendaires avant la date de clôture du dépôt des offres.

## **ANNEXES**

## ANNEXE 1 : LISTE DES CENTRES D'ETAT CIVIL A REHABILITER

N°	REGIONS	DEPARTEMENTS	CENTRES D'ETAT CIVIL
01	GONTOUGO	TRANSUA	ASSUEFRY SP
02		BONDOUKOU	SOROBANGO SP
03			GOUmere SP
04		TANDA	DIAMBA SP
05			TIEDIO SP
06		KOUN-FAO	KOUN-FAO SP
07		SANDEGUE	YOROBODY SP
08			SANDEGUE SP
09	HAMBOL	DABAKALA	SOKALA-SOBARA SP
10			BONIEREDOUGOU SP
11		NIAKARA	NIAKARA SP
12		KATIOLA	KATIOLA SP
13			FRONAN SP
14	GRANDS PONTS	DABOU	DABOU SP
15			LOPOU SP
16		JACQUEVILLE	ATTOUTOU SP
17		GRAND-LAHOU	TOUKOUZOU SP
18			GRAND LAHOU SP



Sealed by  
**DocSign**

# I. FORMULAIRE DE DEMANDE DE COTATION N° 13/11/2025

Autorité contractante : Office National de l'Etat Civil et de l'Identification (ONECI)

Budget : 2025 ; Ligne : **632 420**

Nature de la commande : Sélection d'un cabinet pour la réalisation d'une étude technique et fonctionnelle des infrastructures et des équipements des 18 centres d'état civil en vue de leur réhabilitation pour le compte de l'ONECI.

Nombre de lots : Lot Unique

Nature des prix : Prix global forfaitaire

## 1 – Invitation

L'Office National de l'Etat Civil et de l'Identification invite par la présente demande de cotation, les entreprises ci-dessous retenues à présenter une offre sous pli fermé conformément à la demande exprimée au paragraphe II ci-après. Le délai de soumission est de sept (07) jours francs à compter de la date de réception de la présente demande.

N°	Nom de l'entreprise	Contact	Numéro de compte contribuable
1	ETOD SARL	07 08 56 20 75	1731445 V
2	HORUS CONSTRUCTION	01 02 30 28 23	
3	SOCOPI	07 08 409 947	2032084 F

## 2 - Descriptions de la commande : (en cas de plusieurs lots, faire le regroupement de la commande par lot)

N°	Désignation	Description	Quantité	Prix Unitaire en F CFA HTVA		Prix global en F CFA HTVA
				en lettres	en chiffres	
1	Réalisation d'une étude diagnostic de l'état actuel des équipements et infrastructures dans 18 centres d'état civil	Réalisation d'une étude diagnostic de l'état actuel des équipements et infrastructures dans 18 centres d'état civil en vue de l'amélioration des conditions d'accueil et de performance opérationnelle				
Total HTVA						
TVA 18 %						
Montant total en F CFA TTC						

(L'autorité contractante renseigne tous les champs à l'exception de ceux relatifs aux prix)

## 3 – Dépôt des plis

Les plis seront déposés à l'agence de la 8<sup>ème</sup> tranche de l'ONECI sis à l'ex-résidence Dippoka auprès de Monsieur Traoré Paul, 07 06 06 51 76 au plus tard le 26 janvier 2026, 15 heures 00 min.

#### **4 - Composition du comité de sélection**

Le comité de sélection est composé des représentants des structures dont la liste suit :

Nº	Structure	Qualité
1	ONECI-Chef de Cabinet du DG	Président
2	ONECI-Chef de service achats Marchés	Rapporteur
3	ONECI-Chef de service budget	Membre
4	ONECI-Chef de service patrimoine	Membre

(N.B : Pour les dotations inférieures à dix (10) millions de F CFA, supprimer ce tableau)

#### **5- Choix de l'attributaire**

Le comité de sélection ou le responsable de l'unité administrative attribuera le marché à l'offre exhaustive évaluée conforme et moins disante.

#### **6 - Délai d'exécution**

Le délai d'exécution de la commande est de quatorze (14) jours.

#### **7 - Personne responsable du marché**

Monsieur Traoré Paul, Chef de service achats Marchés joignable au 07 06 06 51 76, [p.traore@oneci.ci](mailto:p.traore@oneci.ci).

#### **8 - Règles applicables**

La présente demande de cotation se déroulera conformément aux règles et procédures relatives aux procédures concurrentielles simplifiées, prises par arrêté n° 112/MPMBPE/DGBF/DMP du 08 mars 2016.



Sealed by  
**DocSign**